



Aménagement



;)
Jeunesse
Sport



∞
Développement
durable



🎵
Culture



✳️
Vie sociale



SAVOIE LES CLÉS DE VOTRE 2013 DÉPARTEMENT



CONSEIL GENERAL



SAVOIE, LE TERRITOIRE

4 circonscriptions
7 territoires
37 cantons
305 communes
428 751 habitants*
6 267 km²

Altitude :
de 230 m (lac du Bourget,
le plus grand lac naturel de France)
à 3 855 m (la Grande Casse)

60 stations de sports d'hiver

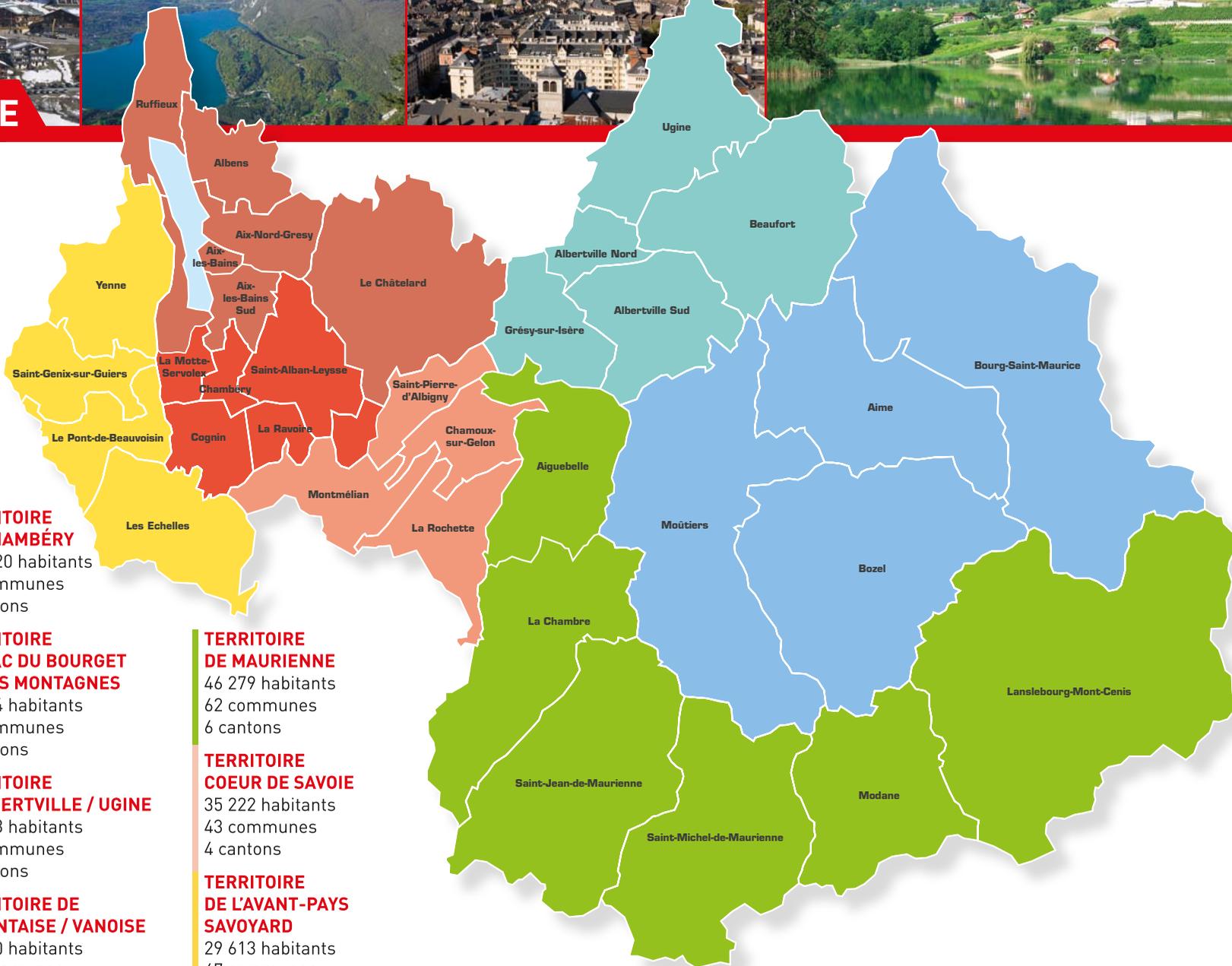
4 stations thermales :
Aix-les-Bains, Challes-les-Eaux,
Brides-les-Bains, La Léchère

1 parc national
le parc national de la Vanoise

2 parcs naturels régionaux
les parcs naturels régionaux des massifs
des Bauges et de la Chartreuse

190 000 ha occupés par l'**agriculture**,
soit 31% de la superficie du département

Secteurs industriels phares :
l'agroalimentaire, les éco-industries,
les industries de la montagne, les
matériaux composites, les technologies
de l'information et de la communication,
le travail des métaux



*Données INSEE - Recensement 2010



ÉDITO

UN DÉPARTEMENT AU SERVICE DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Les compétences actuelles portées par le Département sont nombreuses mais elles sont surtout au cœur de la vie de chaque Savoyard.

Elles ont été renforcées par les lois de décentralisation qui se sont succédé, et pourtant, elles ne sont pas toujours bien identifiables et identifiées par le plus grand nombre. Pour répondre à cette problématique et pour être toujours au plus près de chacun d'entre vous, quel que soit votre âge, votre situation ou votre lieu de résidence, les 37 conseillers généraux et les 2 500 agents de notre collectivité s'efforcent au quotidien d'accomplir leur mission avec le plus grand professionnalisme.

En matière d'action sociale, de solidarité, d'éducation, de transport, d'environnement, d'économie et d'une multitude d'autres sujets, le Conseil général s'efforce de se distinguer par un travail constant de proximité et d'efficacité. Malgré les difficultés économiques qui touchent les collectivités de notre pays, le Département de la Savoie continue, grâce à sa gestion rigoureuse et à son sens de l'anticipation, de proposer des services de qualité tout en garantissant une continuité dans des investissements ciblés, nécessaires pour le développement de notre territoire. Ce document que j'ai le plaisir de vous présenter, vous proposera d'entrer un peu plus dans les politiques que nous conduisons et l'organisation dont nous disposons pour les mettre en place.

Au-delà de ce livret, je vous invite, autant que de besoin, à vous rapprocher des élus et des services départementaux qui sont disponibles pour chacune et chacun d'entre vous.

Hervé Gaymard,

Député, Président du Conseil général de la Savoie

« Le Département de la Savoie continue, grâce à sa gestion rigoureuse et à son sens de l'anticipation, de proposer des services de qualité. »

SAVOIE, LE DÉPARTEMENT

SES MISSIONS



SES MOYENS



SOMMAIRE

Une collectivité territoriale décentralisée	p 2
Une assemblée et des services	p 3
Vos élus - Renouvellement 2011	p 4-5
Des compétences au service d'un projet	p 6-7

ACTION SOCIALE

Enfance, jeunesse, famille	p 8
Personnes âgées	p 9
Personnes handicapées	p 10
Logement	p 10-11
Insertion	p 11

AMÉNAGEMENT

Voirie	p 12
Transports départementaux	p 13
Aides aux communes et intercommunalités	p 14
Aménagement numérique du territoire	p 15
Économie	p 16
Agriculture	p 17
Tourisme	p 18
Politique montagne	p 19

ÉDUCATION - JEUNESSE

Collèges	p 20
Enseignement supérieur	p 21
Jeunesse	p 21

SPORTS ET LOISIRS

p 22

CULTURE

p 23

ENVIRONNEMENT

p 24-25

Budget 2013	p 26-27
Les services du Département	p 28-29

crédits photos Couverture : C.Martelet - S.Friess - J.S. Faure - B.Cafieri - Shutterstock. Pages intérieures : B.Cafieri / M.Nesbit - Caméléon / L.Berthier - B.Cafieri - SMBT / Teso Quenard - Hobby One - S.Friess - C.Martelet - Label Image - F.Rumillat - ECOM Photos - R.Helle / Editing - G.Cottet - E.Hilaire / Le studio des 2 Prairies - M.Nesbit - SMBT / Chabance - J.S. Faure - SMBT / G.Lansard



SAVOIE, LE DÉPARTEMENT

UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DÉCENTRALISÉE

Le Conseil général est l'institution couvrant l'échelle géographique du département. Doté de compétences propres, au même titre que les autres collectivités territoriales (commune et Région), il choisit les orientations politiques et conduit les actions qui les mettent en œuvre sur l'ensemble du territoire savoyard.

Un siège historique

Le Conseil général de la Savoie siège à Chambéry, chef-lieu du département, dans le château des ducs de Savoie, classé monument historique depuis 1881. Ce site, témoin de la longue histoire du territoire, accueille ainsi l'assemblée délibérante, l'exécutif et certaines directions du Conseil général.

Une présence sur l'ensemble du département

Aujourd'hui, 70 % des agents du Département de la Savoie travaillent dans des services décentralisés pour s'adapter au mieux à la diversité des territoires et être au plus près des Savoyards et de leurs attentes.

Cette exigence territoriale s'incarne dans :

- **8 délégations territoriales à la vie sociale (DTVS)** qui mettent en œuvre la politique sociale du Département, en s'appuyant sur 42 CPAS (centres polyvalents d'action sociale) au contact des usagers.
- **7 territoires de développement local (TDL)** qui assurent les missions liées à la voirie, ainsi que l'accompagnement des communes en matière d'urbanisme et d'aménagement.

UNE ASSEMBLÉE ET DES SERVICES

Le Département est à la fois composé d'élus qui prennent les décisions et d'agents chargés du suivi de ces décisions et de leur application.

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE : 37 CONSEILLERS GÉNÉRAUX

élus pour 6 ans par les électeurs des 37 cantons de la Savoie et renouvelés par moitié tous les 3 ans, ils se réunissent 5 à 6 fois par an en séance plénière pour débattre des grandes orientations de la collectivité et voter son budget.

se répartissent dans

éisent pour 3 ans

LES 6 COMMISSIONS THÉMATIQUES

- examinent les dossiers qui seront soumis au vote de l'Assemblée départementale
- Finances et performance de gestion
 - Actions sociales et logement
 - Routes et transports
 - Agriculture, environnement et gestion de l'espace
 - Développement économique et tourisme
 - Éducation, jeunesse, culture et sports

Commission d'appel d'offres

LE PRÉSIDENT

exerce le pouvoir exécutif : aidé de ses 11 vice-présidents, il fixe les grandes orientations préalables aux décisions et veille à leur application.

LA COMMISSION PERMANENTE

est composée du Président, des 11 vice-présidents et de 15 autres conseillers généraux. Elle se réunit toutes les 3 semaines pour examiner les dossiers les plus urgents et prendre les décisions pour lesquelles l'Assemblée départementale lui a donné délégation.

- Intercommission développement durable et élaboration du Plan Climat
- Intercommission territoires et intercommunalités : grands projets, démarche des territoires, intercommunalités, aides aux communes, urbanisme

LES SERVICES DU DÉPARTEMENT : PRÈS DE 2 500 AGENTS

aident les conseillers généraux dans la prise de décision, mettent en œuvre les délibérations votées par les élus et offrent aux Savoyards les prestations qu'ils sont en droit d'attendre (cf. p 28-29).

ZOOM LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les prochaines élections cantonales auront lieu en 2015. Elles marqueront la mise en application de la loi relative à la modernisation de l'action publique territoriale. Dans ce cadre, la Savoie comptera 19 cantons dans chacun desquels sera élu, conformément au principe de parité, un binôme femme / homme de conseillers départementaux au scrutin uninominal majoritaire à deux tours et pour une durée de 6 ans.

Le SAVIEZ-VOUS ?

LE DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE, D'HIER À AUJOURD'HUI

1792 : la Savoie devient le 84^e département français, sous le nom de "département du Mont Blanc".

1871 : les conseillers généraux sont élus au suffrage universel.

1800 : le Conseil général installe son siège à Chambéry dans le château des ducs de Savoie, qui deviendra sa propriété en 1860 par un décret impérial.

1982 : le Département devient une administration autonome, aux compétences élargies, dirigée par le Président du Conseil général.

2003 : la deuxième loi de décentralisation étend une nouvelle fois les compétences du Département.

VOS ÉLUS - RENOUVELLEMENT 2011

L'Assemblée départementale compte 37 conseillers généraux, soit autant d'élus que de cantons dans le département de la Savoie. À l'exception du Président, ils se répartissent dans les différentes commissions thématiques, avec, pour certains, des délégations spécifiques.



LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Hervé Gaymard
Conseiller général de Moûtiers
Député de la 2^e circonscription de la Savoie

LA COMMISSION PERMANENTE

Jean-Pierre Vial : 1^{er} vice-président délégué à l'économie, à la recherche et à l'enseignement supérieur, aux nouvelles technologies et au plan numérique, au Lyon-Turin.

Claude Giroud : vice-président délégué au patrimoine domanial, aux ressources humaines, à l'administration générale.

Michel Bouvard : vice-président délégué aux finances, au contrôle de gestion, à l'évaluation des politiques, au suivi des SEM et des syndicats mixtes, à la politique montagne, à l'Arc alpin, aux affaires européennes.

Auguste Picollet : vice-président délégué aux routes.

Franck Lombard : vice-président délégué au développement durable (dont environnement, déchets et bâtiments durables), à la dynamique territoriale.

Robert Clerc : vice-président délégué au logement.

Vincent Rolland : vice-président délégué au tourisme, à la communication.

Pierre-Marie Charvoz : vice-président délégué à la culture, à l'éducation, au sport, à la jeunesse, à l'animation.

Lionel Mithieux : vice-président délégué à l'agriculture et la forêt, au développement urbain, aux relations avec les agglomérations.

Rozenn Hars : vice-présidente déléguée à la vie sociale, aux actions humanitaires.

Gaston Arthaud-Berthet : vice-président délégué au transport.

Les autres membres : Jean-Claude Loiseau, Éric Minoret, Thierry Repentin, Colette Bonfils, Jean-Pierre Burdin, Albert Darvey, Jean-Michel Gallioz, Nicole Guilhaudin, Christiane Lehmann, Xavier Lett, François Rieu, Robert Gardette, Jean-Louis Sarzier, André Vairetto, Yves Husson.

LES 6 COMMISSIONS THÉMATIQUES

1^{ère} COMMISSION : FINANCES ET PERFORMANCE DE GESTION



Jean-Claude Loiseau
(Aix-les-Bains Centre)
Président



Pierre Loubet
(Albertville Sud)
Vice-président



Michel Bouvard
(Chambéry Est)



Thierry Repentin
(Chambéry Nord/
Sonnaz)

2^e COMMISSION : ACTIONS SOCIALES ET LOGEMENT



Yves Husson
(Ruffieux)
Président



Christiane Brunet
(St-Pierre d'Albigny)
Vice-présidente



Colette Bonfils
(Chambéry Sud
Ouest)



Rozenn Hars
(Lanslebourg)



Jean-Louis Portaz
(La Chambre)

3^e COMMISSION : ROUTES ET TRANSPORTS



Alexandre Dalla-Mutta
(Chamoux-sur-Gelon)
Président



François Rieu
(Albertville Nord)
Vice-président



Gaston Arthaud-Berthet
(St-Genix-sur-Guiers)



Éric Minoret
(Bourg-Saint-Maurice)



Auguste Picollet
(Aime)



François Cuchet
(La Rochette)



Jean-Louis Sarzier
(Aix-les-Bains Sud)

4^e COMMISSION : AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT ET GESTION DE L'ESPACE



Jean-Paul Claret
(Les Echelles)
Président



Albert Darvey
(Le Châtelard)
Vice-président



Franck Lombard
(Ugine)



Lionel Mithieux
(Cognin)



René Padernoz
(Yenne)



André Vairetto
(Grésy-sur-Isère)

5^e COMMISSION : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME



Jean-Pierre Burdin
(St-Alban-Leyse)
Président



Gilbert Guigue
(Pont-de-Beauvoisin)
Vice-président



Robert Clerc
(Aix-les-Bains Nord / Grésy)



Jean-Michel Gallioz
(St-Michel-de-Maurienne)



Nicole Guilhaudin
(Chambéry Sud)



Christiane Lehmann
(Aiguebelle)



Vincent Rolland
(Bozel)



Jean-Pierre Vial
(La Motte Servolex)

6^e COMMISSION : ÉDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS



Xavier Lett
(Modane)
Président



Guy Sevessand
(Beaufort-sur-Doron)
Vice-président



Pierre-Marie Charvoz
(St-Jean-de-Maurienne)



Grégory Masin
(Montmélian)



Robert Gardette
(La Ravoire)



Claude Giroud
(Albens)

2 INTERCOMMISSIONS OUVERTES À TOUS LES CONSEILLERS GÉNÉRAUX

- Intercommission développement durable et élaboration du Plan climat
- Intercommission territoires et intercommunalités : grands projets, démarche des territoires, intercommunalité, aides aux communes, urbanisme.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Président : Jean-Paul Claret

Membres : Auguste Picollet, Gaston Arthaud-Berthet, Robert Gardette, François Rieu, Colette Bonfils, Vincent Rolland, Lionel Mithieux, Alexandre Dalla-Mutta, Grégory Masin, Jean-Pierre Burdin.

Pour poser une question, donner un avis ou faire part de vos attentes à vos conseillers généraux, vous pouvez les contacter

- par courrier :
Hôtel du Département
CS31802 - 73 018 Chambéry Cedex
- par téléphone : 04 79 96 73 73
- par mail : prenom.nom@cg73.fr



SAVOIE, LE DÉPARTEMENT

DES COMPÉTENCES AU SERVICE D'UN PROJET :

Le Département de la Savoie poursuit le développement harmonieux de son territoire en intervenant à tous les niveaux de la vie des Savoyards. Depuis les lois de décentralisation de 1982 et 2003, ses responsabilités se sont considérablement étendues. En complément de ses compétences obligatoires, le Conseil général se mobilise aussi sur des politiques volontaristes destinées à assurer l'épanouissement des Savoyards et préparer la Savoie de demain.

SOLIDARITÉS

Le Département joue un rôle moteur dans l'élaboration d'un nouveau contrat social, répondant aux préoccupations quotidiennes des Savoyards. Ainsi, il poursuit ses actions en faveur de la petite enfance tout en ayant le souci permanent de la prise en charge des aînés par le soutien au maintien à domicile ou la création de nouvelles places d'hébergement en établissement.

Le Département contribue au développement du mieux vivre ensemble, en incitant la cohésion intergénérationnelle et en favorisant les actions contre l'exclusion des personnes en situation de handicap et des plus démunis. Il mène des politiques actives d'insertion sociale et professionnelle en faveur des publics dans le besoin.

JEUNESSE, SPORT, LOISIRS ET CULTURE

Au quotidien, les actions du Département permettent à chacun de s'épanouir dans les différents territoires de Savoie. Ainsi, la préservation du patrimoine culturel et le soutien aux pratiques artistiques sont des politiques volontaristes du Département, tout comme le soutien au milieu sportif et le développement du tourisme.

L'accompagnement des jeunes dans leur scolarité et leurs loisirs est aussi une des priorités avec la gestion de près de 50 collèges et un

soutien fort à l'Université, tout comme les actions favorisant leur accès à la culture et au sport. Enfin, chaque année, 42 lignes régulières accompagnent les Savoyards dans leurs déplacements quotidiens (réseau départemental, transports scolaires, lignes touristiques), et l'aéroport Chambéry-Savoie accueille quelques 230 000 passagers.

MIEUX VIVRE ENSEMBLE, UN NOUVEL ÉLAN SAVOYARD

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est une des préoccupations majeures et transversales des politiques du Département de la Savoie. Trois domaines sont au cœur des actions : les transports, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, avec la poursuite des aides pour la rénovation des bâtiments les plus consommateurs, en particulier les logements sociaux, et le soutien à l'Institut

National de l'Énergie Solaire (INES). Enfin, le Département participe à la valorisation et à la préservation du patrimoine naturel de la Savoie, notamment par la politique menée en faveur de la qualité de l'eau.

AMÉNAGEMENT

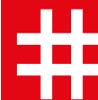
Le Département participe au développement harmonieux du territoire de la Savoie. Il accompagne les projets portés par les collectivités locales et les entreprises, en ayant toujours pour objectif de mener une politique raisonnée qui concilie progrès économique et respect du territoire. La mise en œuvre et la gestion d'infrastructures de qualité, à l'image du réseau routier départemental ou du réseau haut débit, s'accompagnent en Savoie de la préservation des ressources foncières.

Le développement de la filière bois participe d'une meilleure gestion des forêts. Le capital touristique départemental est valorisé par les actions menées en faveur du respect de l'environnement.

ZOOM

L'ASSEMBLÉE DES PAYS DE SAVOIE

Partageant des intérêts communs dans plusieurs domaines, les Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie travaillent ensemble au sein de l'Assemblée des Pays de Savoie, notamment sur des dossiers relatifs à l'agriculture, au tourisme, à la culture, à l'enseignement supérieur, au développement économique et à l'innovation, au développement durable ou à la filière forêt bois. 15 représentants des deux Départements, désignés par les Conseils généraux au sein de leur assemblée respective, siègent au conseil d'administration.





ACTION SOCIALE

ENFANCE, JEUNESSE, FAMILLE

Acteur majeur en matière de prévention et de protection de l'enfance, le Département apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs, à leur famille et aux majeurs de moins de 21 ans en difficulté. Par ailleurs, il organise des interventions de prévention médico-sociale à l'attention des femmes enceintes, des enfants de 0 à 6 ans et des jeunes. Son intervention s'inscrit dans les orientations fixées par un schéma départemental mis en œuvre pour la période 2012-2017.

Des actions de prévention, conduites par les services de Protection Maternelle Infantile : suivi prénatal, consultations de nourrissons, bilans de santé en maternelle, planification familiale. Ces actions sont relayées par un fort réseau d'acteurs de soutien à la parentalité. La politique d'accueil du jeune enfant (agrément des structures, des assistants maternels, aides financières) en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales participe de ce travail de prévention.

Le soutien des enfants, de la famille ou des jeunes en situation de fragilité par l'intermédiaire d'aides financières ou à la gestion budgétaire, d'interventions d'associations de travail familial visant à l'autonomie des familles, d'actions de soutien des lieux fréquentés habituellement par des adolescents.

Le repérage, la protection et la prise en charge des mineurs en danger grâce à un dispositif de recueil, de traitement et d'évaluation des informations jugées préoccupantes, à l'ensemble des aides à partir du milieu de vie de l'enfant et à la prise en charge, selon des modalités de plus en plus diversifiées, des enfants accueillis hors de leur domicile en s'appuyant sur les compétences parentales. 966 enfants ont été confiés en 2012 au titre de la protection de l'enfance. Dans cette logique, le Conseil général peut également assurer une prise en charge des jeunes majeurs jusqu'à 21 ans ou des mères avec leur(s) enfant(s) dans des structures adaptées.

L'adoption, le Président du Conseil général est chargé d'instruire les agréments en vue d'adoption.

PERSONNES ÂGÉES

Les lois successives de décentralisation ont fait du Département le chef de file de l'action en faveur des personnes âgées. Ce rôle de pilotage lui vaut la gestion de l'allocation départementale personnalisée d'autonomie (ADPA) qui vise à améliorer la vie quotidienne des plus de 60 ans en perte d'autonomie, à domicile ou en établissement, ainsi que la responsabilité d'un schéma départemental qui encadre son action sur 5 ans.

Entre 2005 et 2010, ce programme d'actions a notamment permis la réalisation de 1 080 places d'hébergement adaptées à la dépendance, le renforcement des services de soutien à domicile et la création d'unités spécifiques pour les malades Alzheimer et maladies apparentées. Un nouveau schéma a été voté en juin 2011 par l'Assemblée départementale pour la période 2011-2016. Il s'articule autour de 5 orientations prioritaires qui visent à améliorer :

- **la coordination** entre les acteurs du réseau gérontologique,
- **la qualité de la prise en charge des personnes âgées** en établissement et à domicile,
- **la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer** ou apparentée et atteintes de troubles psychiatriques,
- **le maintien du lien social** et la lutte contre l'isolement,

- **les réponses alternatives et innovantes** pour les personnes âgées en perte d'autonomie qu'il convient de développer.

ZOOM

UNE MAIA EN SAVOIE

Une mission pour l'intégration des services d'aide et de soins pour les personnes âgées se met en place (automne 2013) sur les territoires relevant du centre hospitalier de Chambéry. Porté par le Conseil général, ce nouvel outil réunit les institutions et les professionnels intervenant auprès des personnes âgées en perte d'autonomie afin d'articuler leurs interventions et ainsi de faciliter les prises en charge et fluidifier le parcours d'aide et de soins.

Le SAVIEZ-VOUS ?

8%
du budget



11

services d'action sociale et éducative de proximité (SASEP) pouvant accueillir 179 enfants



4 677

enfants de 0 à 6 ans
en consultations de nourrissons sur 46 sites.



516

séances de planification familiale sur 6 sites, ayant bénéficié à 2 150 personnes dont 621 mineurs

Le SAVIEZ-VOUS ?

10%

du budget consacré aux personnes âgées



9 032

bénéficiaires de l'ADPA dont 5 407 à domicile et 3 625 en établissement



1 080

places d'hébergement adaptées à la dépendance créées entre 2005 et 2010



ACTION SOCIALE

Le SAVIEZ-VOUS ?

9% du budget consacré aux personnes handicapées

1 801 personnes handicapées bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH) aide humaine

719 places en structures d'accueil spécialisées
207 personnes handicapées prises en charge au titre du service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et 10 en service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH).

PERSONNES HANDICAPÉES

Pour placer le projet de vie des personnes handicapées au cœur de son action et garantir leur statut de citoyen à part entière, le Conseil général a adopté un schéma départemental spécifiquement dédié au handicap en 2006. Sa révision est en cours.

Des "remèdes" au handicap, en établissement ou à domicile, avec le financement de la prestation de compensation du handicap (PCH), étudiée en fonction de chaque profil et couvrant l'ensemble des besoins du quotidien (aide humaine, technique ou animale, transports, éducation, santé, insertion professionnelle, loisirs, maintien à domicile, etc.).

Une simplification des démarches pour les personnes handicapées et leur famille,

avec la création, dès 2005, d'une des toutes premières "maisons départementales des personnes handicapées" (MDPH), un guichet unique destiné à fournir des conseils, des renseignements précis tout en facilitant la mobilisation des aides.

Un soutien à la diversification et aux projets de création de structures d'accueil pour les personnes handicapées, qu'il s'agisse d'hébergement permanent, temporaire, d'accueil de jour ou d'accompagnement en milieu ordinaire.

LOGEMENT

Le Département conduit dans ce domaine une politique volontariste pour créer les conditions d'une offre permettant de répondre à la demande de logements sociaux et garantir un logement aux populations les plus en difficulté. Une exigence inscrite au plan départemental logement.

Un soutien aux familles défavorisées pour leur permettre d'accéder à un logement et de s'y maintenir grâce à des mesures d'accompagnement social au logement et / ou des aides financières

telles que le fonds de solidarité pour le logement (FSL).

L'encouragement à la production de nouveaux logements par des actions en faveur du parc ancien privé

et du parc locatif public (acquisition ou réhabilitation), la mise en place d'un

suivi (tableau de bord du logement, observatoire foncier du département).

INSERTION

Chef de file de l'insertion au niveau départemental, le Conseil général intervient pour prévenir les situations de marginalisation, promouvoir les droits fondamentaux de chacun et assurer l'insertion des populations les plus fragiles.

Le financement et l'attribution du revenu de solidarité active (rSa) qui remplace, depuis le 1^{er} juin 2009, le revenu minimum d'insertion (RMI), intègre les bénéficiaires de l'allocation parent isolé (API) et apporte aussi un complément de ressources aux travailleurs aux revenus les plus modestes.

Les conditions d'une insertion adaptée, fixées par le plan départemental d'insertion qui s'appuie sur la coordination des acteurs locaux (pacte territorial d'insertion) et s'inscrit dans le cadre des objectifs fixés par la loi sur le rSa.

La mobilisation vers l'emploi et la formation professionnelle, priorités de la politique d'insertion et complétées, pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, par un accompagnement spécifique dans le domaine de la santé.

ZOOM

LA MOBILITÉ : UN AXE FORT DU PLAN DÉPARTEMENTAL D'INSERTION

Le Département propose, avec le soutien de ses partenaires, des services diversifiés pour améliorer l'accès à la mobilité des personnes en parcours d'insertion : aides financières pour les trajets, entretien des véhicules, mise à disposition de véhicules, micro-crédit pour l'achat de véhicules, auto-école à vocation sociale, transport collectif à la demande, etc.

Le SAVIEZ-VOUS ?

6% du budget consacré au logement et à l'insertion

6 426 allocataires du rSa en 2012

3 648 aides financières accordées au titre du FSL pour l'accès et le maintien dans le logement



AMÉNAGEMENT

VOIRIE

Chargé de l'entretien, de la gestion et de la construction de la voirie départementale, le Conseil général s'emploie à garantir la sécurité des usagers et la fluidité des trafics en toutes saisons. Ses missions s'organisent autour de quatre priorités.

Maintenir en état le patrimoine routier en assurant les travaux d'entretien courant des chaussées et des ouvrages d'art (1 148 ponts, 6 600 murs, 29 tunnels et 49 paravalanches). Sur un territoire soumis aux aléas climatiques, un effort particulier est porté sur les chaussées pour assurer un service de qualité.

Optimiser l'utilisation du réseau routier, en assurant la viabilité hivernale, dans le respect de l'environnement, par une utilisation raisonnée du sel, en gérant le trafic et en informant les usagers grâce au poste de coordination OSIRIS, commun avec l'État, gestionnaire des routes nationales, en gérant les crises (crues, avalanches, etc.) ou les événements exceptionnels (Tour de France, etc.) et en participant à la mise en place des plans de prévention des risques de tous types.

Améliorer la sécurité routière et la protection des usagers. Bien que le taux d'accidentalité en Savoie soit l'un des plus bas de France, l'effort départemental est maintenu sur les actions de prévention et les aménagements de sécurité routière. Protéger les usagers contre les risques naturels auxquels sont particulièrement soumises les routes de montagne est un enjeu majeur nécessitant des investissements lourds chaque année.

Favoriser les modes de déplacements alternatifs et optimiser les déplacements en renforçant l'offre de déplacements doux (aménagements cyclables), en développant le covoiturage, en contribuant au report du trafic sur les autoroutes via une participation aux abonnements AREA.

TRANSPORTS DÉPARTEMENTAUX

Le Département veille à anticiper et adapter les modes d'organisation des transports pour rester au plus près des besoins des usagers.

La prise en charge de l'ensemble des services routiers de voyageurs en dehors des périmètres de transport urbain (Chambéry, Aix-les-Bains, Albertville et Saint-Jean-de-Maurienne), au travers de services de cars organisés en lignes régulières, touristiques, de marché et de transport à la demande. Il est possible de retrouver l'ensemble des informations transport et d'effectuer l'achat de son titre en ligne sur www.mobisavoie.fr, la centrale de mobilité du département.

L'acheminement quotidien de près de 23 000 élèves (de la maternelle au lycée) de leur domicile à leur établissement et des actions de prévention et de sensibilisation à la sécurité.

Des investissements dans les infrastructures de transport dont il est propriétaire (entretien et modernisation des gares routières) ou en partenariat avec d'autres collectivités pour améliorer l'intermodalité et la qualité de service rendu aux usagers. Le Département poursuit également sa politique de sécurisation des points d'arrêt.

ZOOM

MODERNISATION DU PC OSIRIS*

Géré par les services de l'État et du Département, ce PC, créé en 1992, fait l'objet d'un projet de modernisation portant sur l'amélioration de la surveillance des tunnels, une meilleure gestion du trafic notamment en cas d'incident, et la réhabilitation du bâtiment qui l'accueille. Un investissement de 5,5 M€ qui mobilise 1,5 M€ de crédits du Département.

*PC OSIRIS : Poste de commandement relatif à l'Organisation pour la Sécurité et l'Information Routière des Itinéraires de Savoie.

Le SAVIEZ-VOUS ?

7%

du budget consacré à la voirie

— # —

3 146 km

de routes départementales dont 899 km situés au dessus de 1 000 m d'altitude

— # —

63 km

de véloroutes et 150 km de bandes cyclables le long des routes départementales

Le SAVIEZ-VOUS ?

5%

du budget consacré aux transports

— # —

42

lignes régulières organisées par le Conseil général dont : 34 lignes touristiques (desserte des stations à partir des gares SNCF) et 18 lignes hebdomadaires de marché

— # —

23 000

élèves transportés 500 circuits spéciaux de transport scolaire

— # —

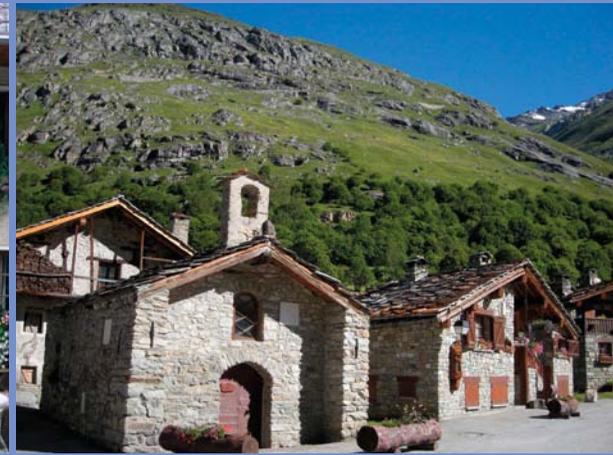
230 000

passagers annuels pour l'aéroport Chambéry Savoie

— # —

9

gares routières



AMÉNAGEMENT

AIDES AUX COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

Le Département, conscient de la diversité de ses territoires, veille à leur équilibre et leur développement afin que chaque Savoyard ait accès aux services et équipements dont il a besoin. Cela passe par un soutien aux projets communaux et intercommunaux dont il est le premier partenaire.

Des subventions pour les travaux d'équipements publics, dans le cadre du fonds départemental d'équipement des communes (FDEC) ; des dispositifs de participation aux programmes pluriannuels d'investissements communaux, notamment en faveur des communes les moins favorisées.

Une assistance au montage de projets d'investissement, conduite au sein des territoires de développement local (TDL), notamment auprès des communes dont les services administratifs sont limités (aide à la définition du projet, à l'estimation des moyens, à la mobilisation des subventions, à la coordination des intervenants techniques, etc.).

Les contrats territoriaux de Savoie (CTS) qui permettent à chacun des 7 bassins de vie de Savoie, avec le soutien du Département, de mettre en œuvre un projet de territoire (grandes orientations sur 10 ans) et un programme spécifique

d'actions à mener sur 6 ans, en faveur du développement local et des services à la population.

ZOOM CONTRATS TERRITORIAUX DE SAVOIE (CTS) 3^e GÉNÉRATION :

Le Département confirme son engagement en faveur des territoires avec une nouvelle génération de contrats [2014-2020] en prévoyant de mobiliser 72 M€ de crédits. Un soutien aux collectivités et acteurs socio-économiques dans leurs projets d'équipement public, de développement local et de développement des services à la population. Les villes sont également soutenues pour les projets mis en œuvre au titre de leur fonction de centralité.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

Depuis une dizaine d'années, le Conseil général prend des initiatives pour remédier aux disparités territoriales en matière d'aménagement numérique du territoire et promouvoir, sur l'ensemble du département, une couverture optimale pour l'accès à l'Internet à haut débit.

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), adopté en avril 2012, propose une feuille de route qui organise la cohérence des initiatives publiques et privées, pour le passage au très haut débit, afin d'éviter le décrochage de certains territoires. Il établit un calendrier, des priorités et inventorie les financements à mobiliser afin de répondre aux attentes de tous dans le temps.

La mise en œuvre de solutions pour les abonnés en zone d'ombre haut débit. Elle s'est traduite par l'aménagement de nœuds de raccordement financés par le Conseil général pour étendre l'éligibilité aux 2/3 des 3 000 lignes téléphoniques privées d'ADSL en Savoie. Pour ceux qui ne peuvent encore y accéder, le Département propose une participation aux coûts d'achat et d'installation de kits satellite.

Le développement du très haut débit via la fibre optique constitue un enjeu majeur qu'il faudra relever dans les prochaines années, car il participe de l'aménagement du territoire savoyard, de son attractivité et de son équilibre. Il ouvre la perspective, pour chacun, professionnels, entreprises et particuliers, de bénéficier dans les années à venir d'une offre de services à la pointe de la technologie. Dans le cadre des redéfinitions de compétences entre Etat, Régions et Départements sur ce sujet, le Conseil général est particulièrement attentif à l'exigence d'une couverture en très haut débit du territoire.

Le SAVIEZ-VOUS ?

2 % du budget consacré aux aides aux communes et intercommunalités

— # —

133 opérations de bâtiments publics aidées

— # —

22 opérations d'aménagement de village subventionnées

— # —

18 opérations de création ou reconstruction d'écoles subventionnées

Le SAVIEZ-VOUS ?

99,65 % du territoire de la Savoie couvert par l'ADSL

— # —

194 foyers non desservis par l'ADSL soutenus pour l'acquisition de kits satellites "accès haut débit" (chiffre fin 2012)



AMÉNAGEMENT

Le SAVIEZ-VOUS ?

1 %

du budget consacré à l'économie industrielle et tertiaire

— # —

45

installations d'entreprises en Savoie ont permis la création de 187 emplois

— # —

13

Plus de millions d'euros d'investissements d'entreprises soutenues

— # —

110

créateurs ou repreneurs soutenus

ÉCONOMIE AIDES AUX TERRITOIRES

Le Département s'est donné pour mission d'assurer l'attractivité économique de la Savoie et de renforcer son positionnement au sein du Sillon Alpin.

La structuration du territoire autour d'un technopole (Savoie Technolac), de pôles d'équilibre identifiés comme les zones d'activités économiques majeures et des pôles territoriaux économiques, dont la vocation est de compléter les pôles d'équilibre. Cette organisation a été réaffirmée à l'occasion de la révision de la politique économique départementale en faveur des collectivités.

Un soutien à l'animation économique en lien avec les structures économiques locales, ainsi qu'un engagement particulier auprès des parcs d'activités Savoie Technolac, Alpespace et Arc-Isère dont le Conseil général est membre statutaire. **Un soutien aux démarches innovantes des pôles d'équilibre** en matière de services aux entreprises (et à leurs salariés) et de développement durable.

AIDES AUX ENTREPRISES

Le Département intervient pour accompagner le développement des entreprises de manière cohérente et équilibrée.

L'encouragement à la création et à l'implantation de nouvelles entreprises, notamment au travers de l'action de "Savoie Initiative", "Réseau Entreprendre" et "Savoie Angels", et des soutiens apportés aux réseaux économiques et sociaux.

Une participation au financement des investissements des PME et PMI savoyardes, par l'intermédiaire du Prêt Participatif de Développement (PPD).

L'accompagnement des artisans et des commerçants dans le cadre des opérations collectives de modernisation en milieu rural et opérations urbaines.

Un soutien aux pôles de compétitivité labellisés par l'État, avec des subventions aux entreprises installées en Savoie pour des programmes de recherche et développement.

AGRICULTURE

Conduite en lien avec les organisations professionnelles et la Chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc, la politique agricole dans le département est menée au travers de dispositifs s'inscrivant soit au niveau de l'Assemblée des Pays de Savoie soit à l'échelle du seul territoire départemental.

Le soutien aux investissements dans les exploitations, dans le cadre du fonds d'aide départemental pour l'équipement des groupements agricoles (FADEGA) ainsi que **l'aide à la modernisation des 4 abattoirs savoyards** structurants pour la filière viande départementale (Chambéry et les 3 abattoirs de montagne de Beaufort, Bourg-Saint-Maurice et Saint-Etienne-de-Cuines).

Le soutien aux investissements dans les coopératives désormais assuré par un fonds géré par l'Assemblée des Pays de Savoie comme l'appui à l'organisation des filières de production.

L'aide aux installations en agriculture et au renforcement des conditions d'exploitation agricole par un soutien au confortement du foncier agricole de production ainsi qu'à la gestion de l'espace (hydraulique agricole, aménagements fonciers, etc.).

La politique commune dans les domaines agricole et forestier gérée par l'Assemblée des Pays de Savoie, définie en 2012 autour de priorités partagées,

s'est traduite au 1^{er} janvier 2013 par :

- l'adoption d'un dispositif commun de soutien à la modernisation et au développement des sociétés coopératives agricoles des Savoie,
- la mise en commun des aides au fonctionnement des structures agricoles d'appui aux filières animales et végétales des Pays de Savoie,
- le soutien à la promotion des produits agricoles, forestiers et agro alimentaires,
- le soutien à la filière bois des Pays de Savoie.

Le SAVIEZ-VOUS ?

1 %

du budget consacré à l'agriculture

— # —

14

bâtiments d'élevage, 12 coopératives agricoles, 13 entreprises du secteur forestier soutenues

— # —

27 376 m³

de bois exploités

ZOOM UN PÔLE EXCELLENCE BOIS DES PAYS DE SAVOIE (PEBPS) À RUMILLY

Géré par une association bi départementale, ce pôle s'organise autour d'une gouvernance concertée, associant l'ensemble des acteurs des filières bois (construction, énergie). Il a permis la concrétisation d'offres de formation, notamment avec les opérateurs de la construction et dans le cadre du projet "Performance Bois". S'inspirant du fonctionnement des pôles de compétitivité et des clusters, il est aussi le support de partenariats (Etat, Région, etc.).



AMÉNAGEMENT

TOURISME

Dans un contexte de concurrence accrue sur le marché des destinations touristiques, le Département se mobilise pour soutenir ce secteur d'activités essentiel à l'économie locale. Un engagement dont témoigne particulièrement son Plan tourisme qui s'achèvera en 2015, doté de 65 millions d'euros dont 37 millions en faveur de la diversification touristique.

Le renforcement du positionnement de la destination "Savoie" en France et à l'étranger, mis en œuvre en partenariat avec la Haute-Savoie, au travers de la marque "Savoie Mont-Blanc".

La valorisation d'un tourisme toutes saisons, en encourageant le développement de nouvelles filières (tourisme cyclo, culturel et agritourisme, etc.), en valorisant les activités de pleine nature (loisirs lacustres, via ferrata, escalade, canyoning, VTT, etc.).

Une adaptation à la demande, en proposant une offre variée de qualité à des clientèles ciblées, en optimisant les différents modes d'accueil et d'hébergement, en utilisant des outils tels qu'Internet et les réseaux sociaux.

Une participation aux programmes d'actions des deux parcs naturels régionaux de la Savoie : celui du massif des Bauges et celui du massif de la Chartreuse.

Le soutien au thermalisme, dans le cadre des contrats thermaux conclus

en faveur des 4 stations thermales du département.

Un tourisme adapté, en développant une offre touristique en direction des publics en situation de handicap, basée sur l'accessibilité, la fonctionnalité des lieux et le confort d'usage tout public.

ZOOM

SUR LES CHEMINS DES PSD...

Les Promenades Savoyardes de Découverte, concept de balades scénarisées, accessibles à tous, proposent une rencontre interactive avec l'histoire, le patrimoine et les savoir-faire de Savoie. Sept PSD, réparties sur tout le territoire, ont été créées avec le soutien technique du Conseil général et de son agence touristique départementale.

+ d'infos :

www.savoie-mont-blanc.com

POLITIQUE MONTAGNE

Le Conseil général consacre une part significative de sa politique touristique au développement des stations, dans une logique de développement durable du tourisme d'hiver. Au total, 28 millions d'euros sont réservés à ce volet spécifique du Plan tourisme jusqu'en 2015.

La modernisation des infrastructures (pistes, remontées mécaniques, etc.) par l'intermédiaire du programme "domaines skiables".

Le soutien aux stations moyennes et aux petits sites, pour une offre d'activités toutes saisons et tout public.

La réhabilitation de l'immobilier de loisirs indispensable pour répondre aux attentes nouvelles de la clientèle, remettre des appartements sur le marché et maintenir une offre de qualité.

L'amélioration de l'accueil des salariés saisonniers grâce à des aides financières mobilisées pour la création de logements et l'équipement d'espaces d'accueil.

ZOOM

UN NOUVEAU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

Le Plan tourisme arrivant à échéance en 2015, le Conseil général a redéfini son schéma départemental du tourisme pour adapter ses politiques aux nouveaux enjeux. Le nouveau document cadre positionne les clientèles au centre de la nouvelle stratégie touristique pour développer une offre et des services toujours mieux adaptés à leurs attentes et faire de la réussite de l'expérience du visiteur un facteur clé pour conforter la fréquentation touristique.

Le SAVIEZ-VOUS ?

3%

du budget consacré au tourisme et à la politique montagne

— # —

22,3

millions de nuitées hiver et 9,1 millions de nuitées été, 714 400 lits touristiques

— # —

1031

remontées mécaniques,

— # —

1 340

km de pistes de ski de fond

Le SAVIEZ-VOUS ?

Près de 25 500 emplois caractéristiques du tourisme

— # —

542

millions d'euros de recettes des remontées mécaniques, soit 45% du résultat national



;) EDUCATION - JEUNESSE

COLLÈGES

Responsable de l'entretien et du bon fonctionnement des collèges du département, le Conseil général s'emploie à garantir des services et des équipements de qualité aux élèves.

Le financement des travaux d'entretien, de rénovation ou de grosses réparations sur les bâtiments, en veillant notamment à l'efficacité énergétique et l'accessibilité aux personnes handicapées.

Le financement du fonctionnement des établissements scolaires par l'allocation de dotations et subventions, avec la volonté de contribuer à l'épanouissement de l'élève au travers notamment d'équipements et mobiliers pris en charge directement par le Département.

Un encouragement à l'éducation physique et sportive sous forme d'une dotation (forfait EPS), d'aides à la construction d'équipements sportifs mis à disposition des collégiens, à l'acquisition de matériel, à l'initiation aux skis alpin et nordique avec le Plan Ski Jeunes.

L'accompagnement des projets sportifs, pédagogiques, culturels, d'ouverture européenne des établissements scolaires : classes de découvertes, notamment dans des centres du Conseil général, Plan Montagne, Plan Nautique, actions en faveur de l'orientation,

sections sportives scolaires, échanges scolaires avec l'Italie (dispositif européen Alcotra).

La prise en charge du service de restauration scolaire et des personnels qui en ont la responsabilité, avec la volonté de privilégier l'équilibre nutritionnel.

Le soutien à l'équipement informatique (achat, installation, maintenance de nouveaux matériels et accès à l'ADSL). Chaque établissement dispose d'un espace dédié sur la plateforme Internet CO3, créée à l'initiative du Département pour les élèves, parents, professeurs et personnels des collèges.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un soutien financier à l'Université de Savoie, notamment dans le domaine de la recherche.

La maîtrise d'ouvrage de nouveaux équipements dans le cadre du schéma "Université du 3^e millénaire".

JEUNESSE

Considérant la thématique jeunesse comme transversale à ses différentes politiques, le Département décline une série d'actions destinées à répondre aux attentes des jeunes, tout en favorisant leur épanouissement et leur implication dans la vie locale.

Des contrats cantonaux jeunesse, outils essentiels de l'accompagnement de proximité, mis en œuvre localement par une centaine d'animateurs et de coordonateurs, et couvrant l'ensemble du territoire.

L'encouragement à la citoyenneté et aux initiatives des jeunes Savoyards, avec par exemple le Conseil général des jeunes composé chaque année de nouveaux collégiens ou le soutien apporté aux projets portés localement.

Un appui financier aux jeunes les plus en difficulté par l'intermédiaire du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ).

Des actions de prévention et d'information en matière de sécurité, de santé et d'écoute.

ZOOM

"CLÉS COLLÈGE", SAISON 3

De la 6^e à la 3^e, tous les collégiens savoyards disposent d'une carte "Clés collège". Lancé fin 2011, le dispositif propose des réductions tarifaires en matière de sports, notamment sports d'hiver, de culture, de loisirs, et d'événements. Environ 180 partenaires y contribuent aux côtés du Conseil général. Toute l'actualité sur www.clescollege.fr.



Le SAVIEZ-VOUS ?

5%

du budget consacré à l'éducation et à la jeunesse

— ;) —

20 000

collégiens répartis dans 38 collèges publics et 9 collèges privés

— ;) —

290 000 m²

de locaux à entretenir

— ;) —

Plus de

7 000

élèves partis en classe de découvertes et séjours scolaires

Le SAVIEZ-VOUS ?

1 800 000

repas servis dans les collèges chaque année

— ;) —

37

contrats cantonaux jeunesse signés, mis en œuvre par une centaine d'animateurs et coordonnateurs jeunesse

— ;) —

180

partenaires mobilisés au titre de la carte "Clés Collège"



:) SPORT LOISIRS

🎵 CULTURE

Le SAVIEZ-VOUS ?

Le Conseil général accorde une place privilégiée au sport dans le département en apportant sa contribution aux équipements et événements sportifs ainsi que son soutien aux sportifs de tous niveaux.

Le Département favorise l'accès de tous les Savoyards aux arts et à la culture. Cette politique volontariste passe aussi par la valorisation des œuvres, du patrimoine et des archives.

Le SAVIEZ-VOUS ?

1 %

du budget consacré aux sports et aux loisirs



54

contrats d'objectifs en cours avec les comités sportifs départementaux



49

manifestations sportives subventionnées



33

clubs



47

sportifs de haut niveau aidés

Des aides au milieu sportif départemental (comités départementaux, clubs et athlètes de haut niveau), **au développement du sport scolaire** ou à la découverte de la diversité des activités sportives praticables en Savoie grâce, par exemple, à l'opération « Les Jeudis de l'été », initiée en 2012 et proposée aux structures jeunesse du département.

Une participation à la construction, la rénovation et l'aménagement de grands équipements sportifs par les collectivités territoriales : site nordique de La Féclaz, stade de slalom de Méribel en vue de la coupe du monde 2015, ou centre nautique d'Aix-les-Bains.

La gestion de l'aménagement, du développement et des activités de deux bases de loisirs : la base de loisirs des Mottets au bord du lac du Bourget sur la commune de Viviers-du-Lac et la base d'aviron d'Aiguebelette retenue pour l'organisation des championnats du monde d'aviron de 2015. Le Conseil général apporte son appui logistique et son soutien financier à cet événement dans le souci de la concertation et d'une approche environnementale intégrant la création d'un nouveau bassin.

L'accompagnement des artistes, le soutien à la **création** artistique et à la **diffusion** des œuvres, le développement des **enseignements artistiques** et des **pratiques amateurs, l'éducation artistique et culturelle** (dont les PACTES/ scolaires concernant plus de 12 200 enfants) avec la collaboration de l'Éducation nationale, de la Direction régionale des affaires culturelles et de DIAPASON 73. En moyenne, les enfants sont 6 fois plus nombreux à bénéficier de projets artistiques et culturels en milieu scolaire en Savoie que dans les autres départements.

Le développement de la lecture publique, conduit avec la Haute-Savoie par Savoie Biblio, et le soutien aux bibliothèques municipales.

L'entretien, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine historique de la Savoie à travers un appui technique et des aides à la restauration du patrimoine, 11 "Itinéraires Remarquables", un réseau de 22 musées et maisons thématiques et la réalisation d'expositions comme celle dédiée à la sculpture médiévale à la Chambre des Comptes du château des ducs de Savoie (2013). Depuis 2012, le Conseil général gère également le Musée Savoisien, objet d'un

projet de rénovation destiné à valoriser l'histoire et les cultures des Pays de Savoie.

La conservation et la valorisation des archives départementales, consultables gratuitement en salle de lecture et sur Internet mais également objet d'expositions sur les principaux thèmes d'histoire de la Savoie, prêtées aux communes et aux établissements scolaires.

L'organisation ou le soutien aux événements culturels sur tous les territoires, comme les Estivales en Savoie, les Nuits d'été ou les Sons du lac.

ZOOM

LES ESTIVALES EN SAVOIE ONT 10 ANS

Né en 2003 de la volonté du Conseil général d'ouvrir l'accès à un spectacle vivant de qualité au plus grand nombre, de programmer des artistes de renommée internationale et de révéler au public les talents savoyards, l'événement mise sur la gratuité et la diversité. En 10 ans, le festival a accueilli près de 200 artistes, et près de 290 000 spectateurs.

2%

du budget consacré à la culture



7 100

inscrits dans 26 établissements d'enseignements artistiques (EEA)



24

festivals subventionnés ayant accueilli 209 000 spectateurs



Plus de

950 000

pages vues sur le site Internet des Archives départementales, 28 millions de pages de documents consultées.



∞ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le SAVIEZ-VOUS ?

2% du budget consacré à l'environnement

248 kg d'ordures ménagères par habitant (population touristique comprise) et par an

43% des tonnages des collectes globales de déchets ménagers sont recyclés

53 déchèteries

EAU

Le Département a placé l'eau au cœur de sa politique environnementale en créant des services associant aides financières et assistance technique aux collectivités : Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Systèmes d'Épuration des eaux usées (SATESE), Service d'Assistance à la Gestion des Réseaux d'Eau (SAGERE), Service d'Assistance Technique à l'Entretien et à la Restauration des Cours d'Eau (SATERCE).

Soutenir les investissements des collectivités en matière d'assainissement collectif, d'alimentation en eau potable, de réalisation de schémas directeurs.
Développer un programme de recherche en eau et une stratégie de préservation de la ressource en eau.

Entretien et restaurer les cours d'eau de Savoie et veiller à la protection des milieux aquatiques.

Participer aux programmes et opérations de prévention des risques d'inondation.

DÉCHETS

Pilote des Plans Départementaux de gestion des Déchets Ménagers et Assimilés et des déchets liés à l'activité du BTP, le Conseil général agit pour la réduction de la production de déchets et l'augmentation de leur valorisation (recyclage, etc.). Le Département est également engagé dans un plan de prévention en partenariat avec l'ADEME.

Un soutien technique et financier aux collectivités dans leurs actions d'optimisation de la gestion des déchets via la contractualisation d'un Pacte Déchets : subventions pour la mise en place d'actions de réduction des déchets, pour l'amélioration des déchèteries, la réhabilitation d'anciennes décharges,

la mise en conformité d'installations de traitement des déchets, etc.

Des actions de sensibilisation et d'incitation pour encourager les citoyens à produire moins de déchets et à mieux les recycler : stop-pub, éco-consommation, compostage, etc.

ÉNERGIE

Le Conseil général s'implique depuis de nombreuses années en faveur des énergies renouvelables, au point que la Savoie est devenue un département pilote en matière d'énergie solaire (INES, pôle de compétitivité TENERRDIS). Aujourd'hui, il se mobilise dans la maîtrise de l'énergie, en favorisant notamment l'efficacité énergétique des bâtiments.

Le financement des projets publics et ceux des particuliers pour favoriser l'efficacité énergétique et soutenir la filière "énergies renouvelables", avec notamment la mise en place d'un "guichet unique pour la maîtrise de l'énergie" de manière à simplifier les démarches administratives et optimiser le traitement des demandes déposées.

Le soutien renforcé aux collectivités locales qui s'engagent dans des opérations ambitieuses en faveur de la performance énergétique des bâtiments.

La promotion et le développement des énergies solaires, avec la création de l'Institut National de l'Énergie Solaire (INES) ainsi que le soutien économique de la filière solaire.

Des informations et conseils aux collectivités et au grand public (économies d'énergie, performance énergétique de l'habitat, utilisation des énergies renouvelables).

ZOOM

A travers son Plan climat énergie territorial (PCET), le Département s'engage à :

- réduire ses émissions de gaz à effet de serre (patrimoine et services) de 20% ;
- être exemplaire dans l'exercice de ses compétences tout en conciliant efficacité des services publics et maîtrise de l'énergie ;
- orienter ses interventions pour favoriser les actions en faveur du climat ;
- agir comme fédérateur des actions engagées sur le territoire départemental.

Le SAVIEZ-VOUS ?

10,8 m² de capteurs solaires thermiques pour 100 habitants

693 logements rénovés

170 stations de traitement des eaux usées

1 300 captages d'eau potable

54 millions de m³ pour l'alimentation en eau potable

LE BUDGET 2013 DU DÉPARTEMENT

Le SAVIEZ-VOUS ?

523

millions d'euros de budget global

24%

du budget consacré à l'investissement

76%

du budget consacré au fonctionnement

Dépenses d'investissement par habitant en 2013 :

288 €

288 €

du budget consacré au fonctionnement

Tout le détail du budget est disponible sur www.cg73.fr

L'Assemblée départementale vote chaque année un budget, équilibré en recettes et en dépenses. Confronté simultanément à un fléchissement des recettes du fait de la réforme de la fiscalité locale, de la situation économique et du gel des dotations de l'Etat, et à une progression des dépenses d'action sociale, le Conseil général a engagé en 2012 un travail d'évaluation et de révision de l'ensemble de ses politiques.

Objectifs : adapter les réponses aux besoins de la population et des territoires, rechercher l'efficacité des moyens engagés par le Département, et préserver la capacité d'investissement. Cette démarche a permis de stabiliser en 2013 les dépenses de fonctionnement à 400 M€ (dont intérêts de la dette) soit au même niveau qu'en 2012.

RECETTES

Évolution du taux d'imposition des Départements de la région Rhône-Alpes

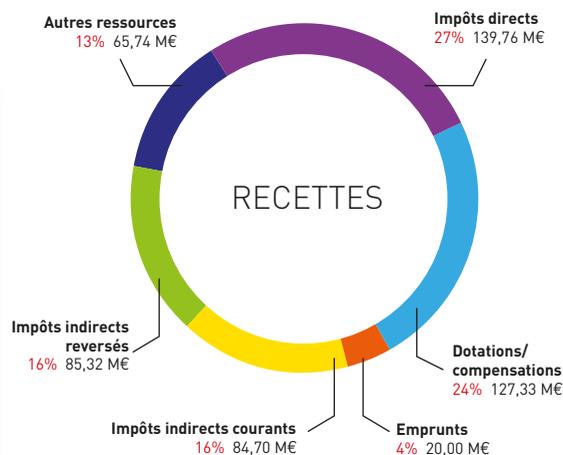
Département	2010	2011	2012	2013
Ain	1,23%	inchangé	15,05%	9,01%
Ardèche	3,01%	2%	2%	2%
Drôme	1,95%	inchangé	1,85%	inchangé
Isère	inchangé	inchangé	inchangé	inchangé
Loire	3,51%	1,50%	Inchange	Inchange
Rhône	inchangé	inchangé	inchangé	16,47%
Savoie	inchangé	inchangé	inchangé	inchangé
Haute-Savoie	9,54%	2,80%	inchangé	inchangé

Taux départemental de la taxe sur le foncier bâti 2013 en Savoie : **11,03%**

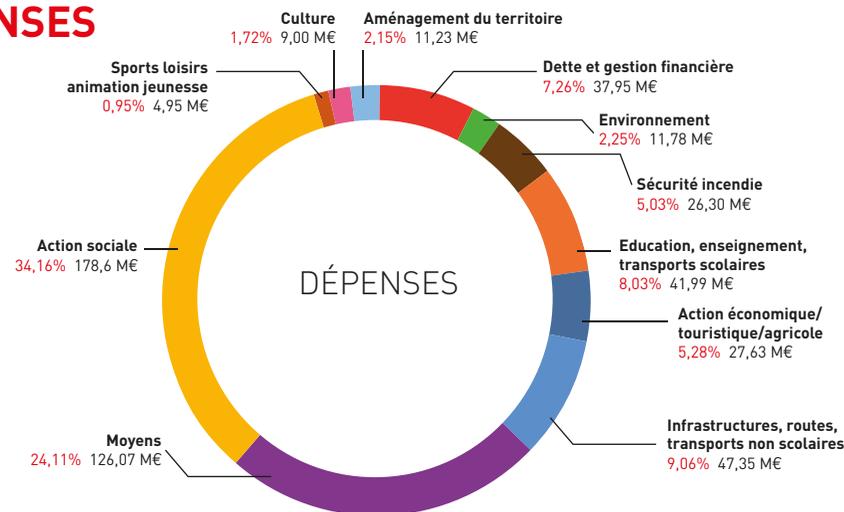
Souce : Dexia - Ministère de l'intérieur DGCL

ZOOM

En 2013, la politique de prélèvement sur recettes de l'Etat au bénéfice des Départements en difficulté a été renforcée. Au fonds de péréquation au titre des droits de mutation auquel le Conseil général de la Savoie contribuait déjà en 2011 et 2012, s'ajoute en 2013 un nouveau prélèvement au titre de la valeur ajoutée des entreprises. Au total, 3 millions d'euros sont ainsi prélevés sur le budget départemental.



DÉPENSES



Action sociale	34,16%	178,6 M€
Personnes âgées	9,77%	51,1 M€
Personnes handicapées	9,46%	49,45 M€
Enfance, jeunesse, famille	8,36%	43,7 M€
Insertion	5,38%	28,12 M€
Logement social	1,19%	6,23 M€
Moyens	24,11%	126,07 M€
dont frais de personnel et formation	17,06%	89,18 M€
dont INES	0,93%	4,88 M€
Infrastructures, routes, transports non scolaires	9,06%	47,35 M€
Voirie	7,42%	38,81 M€
Transports non scolaires	1,64%	8,54 M€
Action économique/touristique/agricole	5,28%	27,63 M€
Tourisme	2,70%	14,09 M€
Economie, industrie et tertiaire	1,35%	7,08 M€
Agriculture et forêts	1,23%	6,46 M€
Education, enseignement, transports scolaires	8,03%	41,99 M€
Collèges	3,69%	19,29 M€
Enseignement supérieur et recherche	0,17%	0,88 M€
Investissements scolaires communaux	0,11%	0,60 M€
Transports scolaires	3,82%	19,96 M€
Divers - Interventions scolaires pédagogiques	0,24%	1,26 M€

Sécurité incendie	5,03%	26,30 M€
dont SDIS	5,00%	26,15 M€
Environnement	2,25%	11,78 M€
Déchets	0,22%	1,17 M€
Eau	1,28%	6,68 M€
Energie	0,19%	0,99 M€
Espaces naturels, paysages	0,48%	2,51 M€
Divers	0,08%	0,43 M€
Dette et gestion financière	7,26%	37,95 M€
Aménagement du territoire	2,15%	11,23 M€
CTS	0,57%	2,97 M€
Équipement des communes	1,24%	6,51 M€
Procédures contractuelles	0,05%	0,25 M€
Ingénierie et divers	0,29%	1,50 M€
Culture	1,72%	9,00 M€
Archives et musée	0,16%	0,85 M€
Lecture multimédia	0,15%	0,78 M€
Patrimoine monumental	0,34%	1,77 M€
Aménagement des territoires	0,07%	0,38 M€
Arts vivants	1,00%	5,22 M€
Sports loisirs animation jeunesse	0,95%	4,95 M€
Développement du sport	0,56%	2,95 M€
Jeunesse	0,28%	1,44 M€
Animation	0,11%	0,56 M€
Total	100%	522,85 M€

Le budget ici présenté est le budget primitif approuvé le 4 février 2013 par l'Assemblée départementale. Il fait généralement l'objet de deux réajustements sous la forme de décisions modificatives votées en juin et à l'automne. Dans le cadre de la décision modificative n°1 (DM1) du 24 juin 2013, un budget supplémentaire de 1,53 million d'euros a été voté par l'Assemblée départementale et concerne pour plus de 70 % des dépenses d'investissement.



LES SERVICES DU DÉPARTEMENT

Des directions centralisées à Chambéry jusque dans les territoires, quelque 2 500 agents du Conseil général mettent en œuvre les décisions et servent de relais auprès des 428 751 habitants de la Savoie, usagers des services du Département, et des acteurs locaux, partenaires du développement de la Savoie.

PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SAVOIE

CABINET DU PRÉSIDENT

Tél. 04 79 96 73 20
Courriel : cabinet@cg73.fr

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

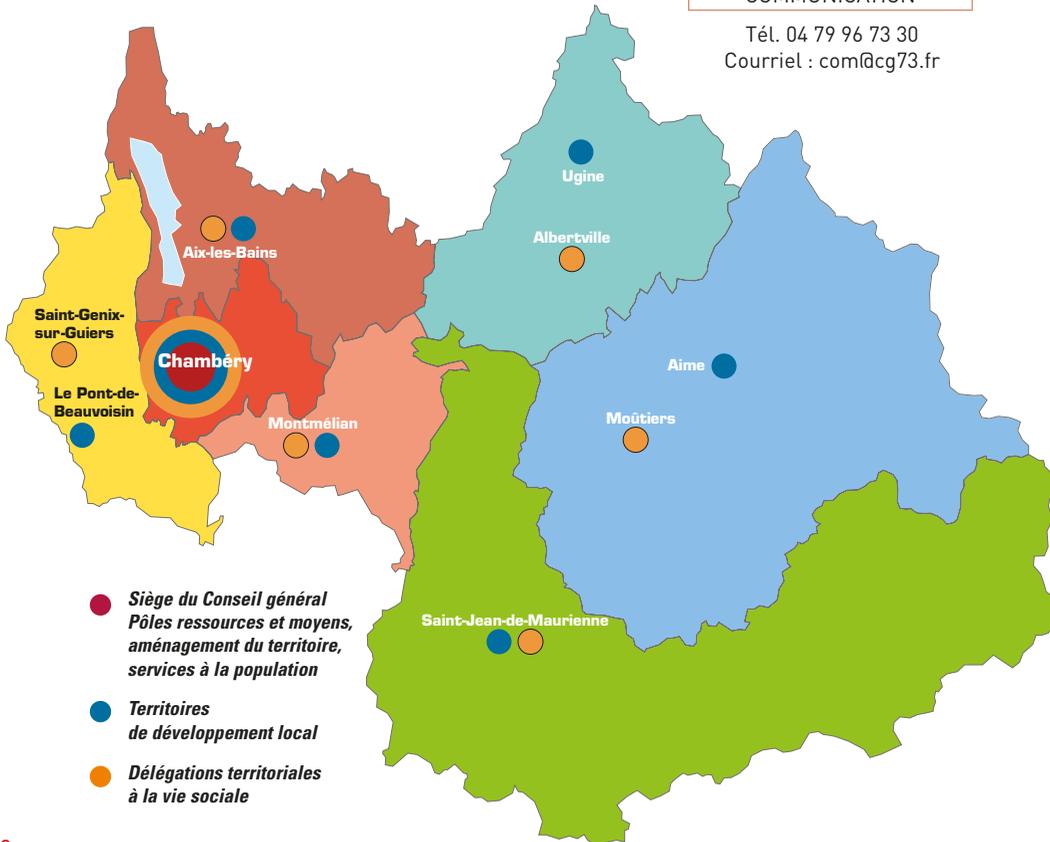
Tél. 04 79 96 73 50
Courriel : secgen@cg73.fr

DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES

Tél. 04 79 96 74 40
Courriel : dg@cg73.fr

COMMUNICATION

Tél. 04 79 96 73 30
Courriel : com@cg73.fr



POLE RESSOURCES ET MOYENS

Direction générale adjointe ressources et moyens

04 79 96 73 60 - dg@cg73.fr
Château des ducs de Savoie (Chambéry)

Direction des affaires financières et juridiques

04 79 96 73 70 - dafj@cg73.fr
Château des ducs de Savoie (Chambéry)

Direction des systèmes d'information

04 79 96 73 76 - dsi@cg73.fr
Le St-Sébastien - 315 avenue de Lyon (Chambéry)

Direction des ressources humaines

04 79 96 85 20 - drh@cg73.fr
Bâtiment de l'esplanade (Chambéry)

Direction des bâtiments et des moyens généraux

04 79 96 88 58
Bâtiment de l'esplanade (Chambéry)

Laboratoire d'analyses vétérinaires

04 79 33 19 27 - labo@cg73.fr
321 chemin des Moulins (Chambéry)

POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT

Direction générale adjointe de l'aménagement (DGAAD)

04 79 96 75 10 - dgaa-dir@cg73.fr
1 rue des Cévennes - L'Adret (Chambéry)

Secrétariat général DGAAD

04 79 96 75 13
1 rue des Cévennes - L'Adret (Chambéry)

Direction des routes

04 79 96 75 51 - drd@cg73.fr
1 rue des Cévennes - L'Adret (Chambéry)

Direction de l'environnement et du paysage

04 79 96 75 00 - dep@cg73.fr
1 rue des Cévennes - L'Adret (Chambéry)

Direction des transports départementaux

04 79 96 75 30 - dtd@cg73.fr
1 rue des Cévennes - L'Adret (Chambéry)

Direction générale adjointe des politiques territoriales

04 79 96 74 08 - dgapt@cg73.fr
Le Saint-Sébastien - 315 avenue de Lyon (Chambéry)

Les territoires de développement local (TDL) :

- Aix-les-Bains 04 79 63 86 00 • tdl-aix@cg73.fr
- Albertville / Ugine 04 79 89 56 80 • tdl-albertville-ugine@cg73.fr
- Avant-pays savoyard 04 76 37 11 50 • tdl-aps@cg73.fr
- Chambéry 04 79 44 50 90 • tdl-chambery@cg73.fr
- Combe de Savoie / Val Gelon 04 79 84 35 10 • tdl-combe@cg73.fr
- Maurienne 04 79 20 66 50 • tdl-maurienne@cg73.fr
- Tarentaise / Vanoise 04 79 23 21 50 • tdl-tarentaise@cg73.fr

POLE SERVICES A LA POPULATION

Direction générale adjointe services à la population

04 79 96 73 21 - Château des ducs de Savoie (Chambéry)

Direction de l'éducation, des sports et de la jeunesse

04 79 70 63 00 - desj@cg73.fr - 4 rue du Château (Chambéry)

Direction du développement culturel

04 79 70 63 50 - culture@cg73.fr
47 place Caffé (Chambéry)

Direction des archives, du patrimoine et des musées

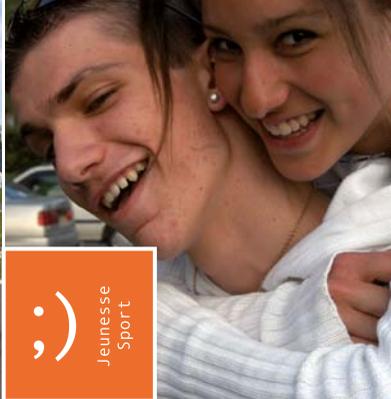
04 79 70 63 65 - cdp@cg73.fr - 4 rue du Château (Chambéry)
Archives départementales
04 79 70 87 70 - adf@cg73.fr - 244 quai de la Rize (Chambéry)

Direction générale adjointe à la vie sociale

04 79 60 29 29 - dvs@cg73.fr - Carré Curial (Chambéry)
Délégations départementales :
Administration générale - 04 79 60 29 13
Enfance, Jeunesse et Famille - 04 79 60 29 25
Protection Maternelle et Infantile - 04 79 60 29 03
Personnes âgées / Personnes handicapées - 04 79 60 28 81
Cohésion sociale - 04 79 70 61 50

Les délégations territoriales à la vie sociale (DTVS) :

- Aix-les-Bains 04 85 05 25 00 • dvs-tds-aix@cg73.fr
- Albertville 04 79 89 57 00 / 04 79 89 57 10 • dvs-tds-albertville@cg73.fr
- Avant-pays savoyard 04 76 31 60 42 • dvs-tds-avant-pays@cg73.fr
- Chambéry 04 79 60 58 80 • dvs-tds-chambery@cg73.fr
- Combe de Savoie 04 79 44 23 00 • dvs-tds-combe-de-savoie@cg73.fr
- Couronne chambérienne 04 79 75 59 60 • dvs-tds-couronne@cg73.fr
- Maurienne 04 79 64 45 31 • dvs-tds-maurienne@cg73.fr
- Tarentaise / Vanoise 04 79 24 73 77 • dvs-tds-tarentaise@cg73.fr



Aménagement

;) Jeunesse Sport



∞ Développement durable

Culture



Conseil général de la Savoie
Hôtel du Département
CS31802 - 73 018 Chambéry Cedex
Tél. 04 79 96 73 73
Fax. 04 79 75 04 72



Où trouver l'information de votre Département :
www.savoieactu.com
www.savoie.fr
Savoie Mag



Édition: Septembre 2013 - Symbatisme maison de communication

SAVOIE LES CLÉS DE VOTRE 2013 DÉPARTEMENT



* Vie sociale